

Les membres de la commission : "Critique de l'Université de classe"

- Considérant l'élargissement du mouvement de revendication à toutes les couches sociales travailleuses de la population, élargissement qui transforme radicalement la signification du mouvement étudiant de contestation de l'Université ,
- Considérant l'impossibilité d'un changement authentique de l'université, dans son rôle social et dans son fonctionnement, en dehors d'un changement complet non seulement du régime politique actuel, mais du système social actuel .
- Considérant les ambiguïtés profondes contenues dans la revendication d'autonomie de l'Université qui porte en germe les déviations chauvines et corporatistes que déjà certains tentent de développer,
- Considérant que le mot d'ordre gouvernemental de participation octroyée ne peut, en aucun cas, être retenu, signifiant en effet l'acceptation d'un dialogue avec un régime politique qui a fait la preuve dans le passé de son impuissance à régler les problèmes des étudiants et des travailleurs, et à qui on doit refuser de faire confiance dans l'avenir pour définir les objectifs propres à l'Université (Plan Fouchet , sélection, etc..)
- Considérant qu'une telle participation et un tel dialogue auraient pour signification dernière de renforcer l'engagement des masses en général, et des étudiants en particulier, dans le système cautionnant et renforçant le pouvoir des classes possédantes sur les travailleurs et empêchant pour longtemps toute contestation de ce système .

La commission propose à l'Assemblée Générale la motion suivante :

- 1° Appelle les étudiants de l'ex-Ecole des Beaux Arts à lutter contre le mot d'ordre gouvernemental de participation, pour en démistifier les objectifs réels; et demande à leurs organisations syndicales et politiques d'organiser une vaste campagne d'explication et de lutte contre ce mot d'ordre en liaison avec les organisations des travailleurs .
- 2° Rappelle qu'il ne peut y avoir d'autonomie vraie de l'Université qu'aux conditions suivantes :
 - Indépendance de droit et de fait à l'égard du pouvoir politique et du système économique capitaliste dans le cadre d'un financement public .
 - Droit de regard et de contestation du budget de l'Université .
 - Représentation majoritaire des étudiants à toutes les instances de décision et de gestion de l'Université .

- Dépendance de l'administration universitaire à l'égard des instances de gestion .
- Dissolution et intégration dans l'Université de toutes les grandes écoles .

3° Déclare que la revendication d'autonomie de l'Université est, et ne peut être qu'un moyen parmi d'autres pour transformer le rôle social de l'Université, sachant que cette transformation ne pourra résulter que de la transformation générale de la société .

4° Appelle tous les étudiants à travailler à cette transformation par une participation militante dans leurs organisations syndicales et politique, rappelle que celles-ci ne trouveront leur pleine efficacité qu'en développant des actions communes sur les objectifs de lutte des travailleurs, et demande en conséquence que soient étudiés et appliqués tous les moyens tendant à renforcer l'unité de lutte des étudiants et des travailleurs .

5° Propose que le mouvement revendicatif étudiant se définisse les objectifs de lutte suivants :

- Ouverture permanente de l'université autonome à tous, les modalités de cette ouverture étant à étudier par les organisations des étudiants et des travailleurs .
- Extension à tous les jeunes travailleurs des privilèges étudiants: restaurants et cités universitaires, vacances, service militaire, etc...
- Libre disposition des locaux et du matériel universitaire pour organiser la permanence d'un dialogue démocratique .
- Etude du contenu et des méthodes d'enseignement afin de mêler étroitement l'apprentissage théorique et l'apprentissage pratique, les activités de formation et les activités de production .